



# Accord du 8 juillet 2015

## Groupe de travail du 15 janvier 2016

Préparatoire au comité de suivi du 5 février 2016

## Ordre du jour

- Rappel du cadre
- Recensement du « stock »
- 3 Liste des emplois du 4-1
- 4 Guide pratique sur le recours à l'emploi contractuel
- 5 Prochaines actions / échéances



## Rappel du cadre

Cadre

Accord du <u>8 juillet 2015</u> Instruction ministérielle du <u>27 juillet 2015</u>



Présentation de la méthode et du calendrier de mise en oeuvre

Réunion de lancement du <u>4 novembre 2015</u>

Notes aux EP

Recensement du stock

Notes aux EP des 22 octobre et 24 décembre 2015

2

Accompagnement des services

Guide méthodologique



## Rappel du cadre

#### Note du 24 décembre 2015

#### Focus



OBJET		SERVICE INITIATEUR	INSTANCES	MODALITIS DE COMMUNICATION	PREQUENCE/ ECHEANCE	
Liste des sgesto contractuels appartenent au stock	articles 4-1, 4-2, déragaineres et 6 accion intégréses	charge employees	connision consultative paritaine	transmission	point annual	
	article 6 action in Agadiens		comité technique	présentation	Transmiss.	
Linte des métions concernés par un recretement sur la huse de l'article 4-1		ministère et organisations syndicalis agnatures	commission partiates ad her	communication of current	ler décembre 2015 et révision régulière	
Liste des emplois relevant la catégorie A et B et justifiant le recours à l'article 4-1		chaque employme	comité tehenique	communications		
Lote des emplots posment conduire au recrutement d'un agent sur la base de l'article 6		chaque employme	comité technique	prismtstim	point serrari	
Lista des emplois ayant fait l'objet d'un monstenant en 6 quinquies		chaque employme	comité technique	communication	37.1	
Recruiensents effectués pour pour roir des emplois son permanents (en indiquent les fondements de recruiennent, la date des contrats, la nature et le nineau des ministers confident)		chaque angleyear	comité technique	communication	191	
Notion d'accrobsement saisemeier (article 6 seules) -état des lices des pratiques des établissements -édificient de ce qui releve de l'emplor mainemair -focus llatmatique dans l'observations de l'emplor mainemair -focus llatmatique dans l'observations de l'emplor metatectud sur les métices de la surveillance et de jurdinier		etinistics el reganisations syndicides	combé de mivi	éleboration d'présonnation	3	
Bilan des mobilists des agents occimentads		charps employees	contraining consultative paritaire	prisentation	print annual	
Registre extrino-vertica		х быкрас етгрёгу ексе	demande desented des regorientems syndicules disposant d'un régu au comité téchnique de référence	mis ii dispositam	,	
Suive de l'application de l'instruction		chaque employeur	comité inchnique	privatation	point arriad	
		alministration	commission partialre ad hor	prisentation		
		alministration	comité de suivi	privatation		
		whenistration	consist technique ministériel	peterdation	point erroad	

2

Recensement des 6 sexies





#### Recensement du stock

#### Périmètre

Agents contractuels dont les conditions d'emploi sont reconnus comme pérennes



3 catégories d'agents

- Recrutés sur le fondement des articles 4 et 6
  Recensement lancé par note aux EP du 22 octobre 2015
- Recrutés irrégulièrement sur le fondement de l'article 6 sexies

  Recensement lancé par note aux EP du 24 décembre 2015
- Recrutés sur un emploi dérogatoire

  Dès révision du cadre dérogatoire





### Recensement du stock

#### Agents recrutés sur les articles 4 et 6

Un peu moins de 3 000 agents recensés

Synthèse

dont un peu plus de 70 % sur le titre 3

	Titre 2	Titre 3	Total	
4-1	172	301	473	15,9 %
4-2	620	1202	1822	61,3 %
6	62	611	673	22,7 %
Autres	2		2	0,1 %
Total	856	2114	2970	
	28,8 %	71,2 %		





#### Recensement du stock

#### Agents recrutés sur les articles 4 et 6

#### Titre 2

854 agents (= 856 - 2 agents « autres »)

CDD: 19,7 % CDI: 80,3 %

A: 67,7 % B: 16,9 % C: 15,4 %

Architecture et pat : 36,9 % Création artistique : 13,9 % Médias et ind. Cult. : 6,7 % Action territoriale : 13,9 %

SG: 28,6 %

#### Titre 3

2114 agents

CDD: 37,8 % CDI: 62,2 %

A: 50,4 % B: 22,8 % C: 26,8 %

Architecture et pat : 55,2 %
Création artistique : 12 %
Médias et ind. Cult. : 28,5 %
Action territoriale : 0 %

SG: 0%





## Liste des emplois 4-1

Méthode



Etat des lieux des fonctions occupées par les agents recrutés sur la base de l'article 4-1 à partir de l'enquête « stock » et de l'enquête RH 2014

2

Etablissement et circularisation d'une première liste

3

Elaboration et diffusion de la liste des emplois 4-1

Rep pers et AE/EP







## Guide méthodologique

Objectif

Accompagner les employeurs dans le recours aux contractuels dans le respect des règles en vigueur et de l'accord

Trame

1

« Retour à la règle »

Modalités de recours
Primo recrutement
Renouvellement de contrats
Rupture du lien contractuel

2

« Cadre de gestion spécifique »

Périmètre Principes et modalités 3

« Suivi de l'emploi contractuel »

Ensemble des informations prévues par l'accord Instances

Rappel du droit, procédures, rôle des acteurs, dialogue social,...

#### **Annexes**

Références législatives et réglementaires, circulaires interministérielles et ministérielles, accord, modèles, tableaux de suivi,...





#### Prochaines actions / échéances

#### Comité de suivi

#### 5 février 2016

#### **Actions**

Fiabilisation du stock « 4 et 6 »

Recensement du stock « 6 sexies »

Finalisation de la liste des métiers 4-1

Elaboration du guide méthodologique

Définition de l'emploi saisonnier

#### Réunions

GT « accord » et comité de suivi

Commission paritaire ad hoc (pour connaître des besoins de l'administration)

Groupe de travail sur articulation entre CCP et CAP sur les mobilités

. . . . . . .

1<sup>er</sup> bilan

CTM fin 1er semestre 2016



